



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement scolaire**

**Service de l'instruction publique et de l'action pédagogique
Sous-direction des lycées et de la formation professionnelle
Bureau des lycées généraux et technologiques**

DGESCO A2-1

N° D2022-008631

Affaire suivie par :

Julie CARTON

Tél : 01 55 55 1014

Mél : julie.carton@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris, le 14/09/2022

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse

à

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs de
région académique

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs
d'académie

A l'attention de

Mesdames les cheffes et messieurs les chefs
d'établissement

Objet : Edition 2022 du prix lycéen – Lire l'économie

Le prix lycéen – Lire l'économie, organisé par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et le ministère de l'économie, des finances, et de la souveraineté industrielle et numérique, en partenariat avec l'association Lire la société, est reconduit pour l'année 2022 pour sa 24^e édition. Ce prix est l'occasion pour les lycéens de se familiariser avec le langage et la pensée économiques et d'appréhender les enjeux économiques contemporains.

Accompagnées par leur professeur, les classes participantes étudient trois ouvrages sélectionnés par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Le prix lycéen - Lire l'économie récompense deux catégories d'ouvrages : catégorie *essai économique* et catégorie *bande dessinée*. Les classes de lycéens élisent le livre dont la lecture a particulièrement enrichi leur réflexion personnelle que ce soit pour la catégorie essai et/ou bande dessinée. Chaque classe représente une voix pour l'ouvrage choisi selon la catégorie dans laquelle elle participe.

Tous les lycéens des voies générale, technologique et professionnelle dont la formation est en lien avec l'économie peuvent participer : élèves des classes de seconde, de première et de terminale ; élèves de la voie générale qui ont choisi l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales (SES) et/ou histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP), élèves de la voie technologique, notamment ceux de la série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) et les élèves préparant un baccalauréat professionnel spécialité « Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités » (AGOrA).

Suite aux votes des classes participantes, le prix lycéen - Lire l'économie est remis par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse aux auteurs, ou leurs représentants, dont l'ouvrage a obtenu le plus de voix, en présence de délégations des classes participantes.

PJ :

PLLE_ Session 2022_ Liste des ouvrages retenus relatifs aux catégories essai et BD

La remise des prix a lieu **le mercredi 14 décembre 2022** lors de la Journée du livre d'économie, organisée à Paris par le ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, en partenariat avec l'association Lire la Société.

Je vous saurais gré de bien vouloir mobiliser les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) concernés (sciences économiques et sociales, économie-gestion) afin qu'ils puissent diffuser auprès des équipes pédagogiques la reconduction de ce prix.

L'inscription au prix lycéen – Lire l'économie est ouverte jusqu'au lundi 10 octobre 2022 via le site Eduscol à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/3469/le-prix-lyceen-lire-l-economie>. Afin d'accompagner les équipes éducatives dans la mobilisation sur ce prix, cette même page Eduscol délivre toutes les informations relatives à la participation à ce prix et précise les ouvrages retenus pour les deux catégories pour cette session 2022.

Je sais compter sur votre engagement pour faire de cette nouvelle édition un succès mobilisant le plus grand nombre de lycéens.

Pour le ministre et par délégation
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire
et par délégation
La cheffe du service de l'instruction publique
et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général



Rachel-Marie PRADELLES-DUVAL